

# Espace Famille

## Dossier unique 2017 - 2018

Restaurant scolaire

Accueils périscolaires  
(garderie matin et soir, TAP)

Accueils extrascolaires  
(L'albatros et Loisirs Ados)



Le dossier complété est à adresser à l'Espace Famille,  
en mairie de Saint-Avé, pour le **11 mai 2017**

Le dossier dûment complété est à retourner, avec les pièces demandées :

▀ par dépôt à l'Espace Famille (Hôtel de Ville)

▀ par voie postale à :

**Mairie de Saint-Avé**  
**Espace Famille**  
Place de l'Hôtel de Ville  
BP 40020  
56891 Saint-Avé Cedex  
02 97 60 60 75

▀ par envoi électronique à [espace.famille@saint-ave.fr](mailto:espace.famille@saint-ave.fr)

**Horaires d'ouverture :**

Mardi : 13h30 - 17h30

Mercredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30

Jeudi : 13h30 - 18h30 (17h30 lors des vacances scolaires)

Samedi : 8h30 - 12h

## Liste des pièces obligatoires à joindre

La fiche sanitaire à compléter, à raison d'**une par enfant** (photocopie des pages des vaccinations du carnet de santé de l'enfant). Les renseignements concernant les régimes alimentaires doivent figurer sur cette fiche.

Attestation d'assurance responsabilité civile : Recommandations aux familles de souscrire un contrat d'assurance périscolaire et extra scolaire couvrant les activités proposées par la Mairie de Saint-Avé

Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, téléphone, quittance de loyer...)

## Liste des pièces à joindre selon les cas mentionnés

En cas de divorce ou de séparation des parents, un extrait de jugement, en vigueur, indiquant clairement les modalités de garde de l'enfant

Autorisation de prélèvement automatique (si vous optez pour cette modalité de paiement)

Attestation des aides temps libre - CAF Azur, à chaque début d'année civile (si vous bénéficiez de ces aides)

Certificats de travail des parents (si fréquentation de l'Albatros le mercredi)

Tests d'aisance aquatique si activités nautiques envisagées (voile, kayak,...)

### Représentant légal 1

Madame - Monsieur\*

Nom : Prénom :

Adresse du domicile :

Code postal : Ville :

Situation familiale\* :

Marié(e) - Pacsé(e) - Vie maritale - Séparé(e) - Divorcé(e) - Célibataire - Veuf(ve)

Profession : Employeur :

Téléphone domicile : Portable : Professionnel :

Adresse électronique :

Autorise l'utilisation de l'adresse électronique pour recevoir les informations jeunesse.

**Cette adresse servira pour l'accès éventuel au portail famille.**

### Représentant légal 2

Madame - Monsieur\*

Nom : Prénom :

Adresse du domicile :

Code postal : Ville :

Situation familiale\* :

Marié(e) - Pacsé(e) - Vie maritale - Séparé(e) - Divorcé(e) - Célibataire - Veuf(ve)

Profession : Employeur :

Téléphone domicile : Portable : Professionnel :

Adresse électronique :

Autorise l'utilisation de l'adresse électronique pour recevoir les informations jeunesse.

### Régime social

Régime social\*\* : Régime général (CAF...) Caisse maritime Régime agricole (MSA)  
autre :

### Calcul du quotient familial (Avéens uniquement)

Le quotient familial est à déterminer à chaque rentrée scolaire. Pensez à vous rapprocher de l'Espace Famille.

J'autorise la Ville de Saint-Avé à accéder à mon quotient familial sur le site CAF PRO et fournis mon numéro d'allocataire :

Si vous n'êtes pas allocataire CAF, vous pouvez calculer votre quotient familial à l'Espace Famille, muni(e) des pièces suivantes :

- dernier avis d'imposition
- attestation de paiement des prestations familiales (MSA, Caisse maritime...)

\* Entourer la mention correspondante

\*\* Cocher la case correspondante

## Portail famille

Le portail famille permet d'inscrire chaque enfant au restaurant scolaire et aux centres de loisirs L'albatros et Loisirs Ados.

Ce service est réservé aux Avéens et/ou aux extérieurs ayant au moins un enfant scolarisé dans une école avéenne.

**Pour les personnes ayant déjà un accès au portail famille**, il est reconduit automatiquement (identifiant et mot de passe identique)

**Pour les nouvelles familles uniquement**, vous avez la possibilité d'accéder à ce service en cochant ci-dessous :  
Je réside à Saint-Avé et/ou j'ai un enfant scolarisé dans une école avéenne.  
Je souhaite recevoir un identifiant et un mot de passe pour accéder au portail famille (à l'adresse électronique du représentant légal 1).



Nom :  
Prénom :  
Date de naissance :  
Sexe\*\* : Fille                      Garçon  
Nom du responsable légal :

### Autorisations et contacts

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_, déclare autoriser :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Lien de parenté\* :    Grand-père - Grand-mère - Oncle - Tante - Ami(e) - Autre : \_\_\_\_\_  
Téléphone domicile : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_  
à\*\* :                    Venir chercher l'enfant                    Être prévenu(e) en cas d'urgence

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Lien de parenté\* :    Grand-père - Grand-mère - Oncle - Tante - Ami(e) - Autre : \_\_\_\_\_  
Téléphone domicile : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_  
à\*\* :                    Venir chercher l'enfant                    Être prévenu(e) en cas d'urgence

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Lien de parenté\* :    Grand-père - Grand-mère - Oncle - Tante - Ami(e) - Autre : \_\_\_\_\_  
Téléphone domicile : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_  
à\*\* :                    Venir chercher l'enfant                    Être prévenu(e) en cas d'urgence

A L'albatros et à la garderie périscolaire, une pièce d'identité sera demandée à la personne qui vient chercher l'enfant.  
Lorsqu'une personne a l'interdiction de récupérer l'enfant, merci de le signaler et d'apporter l'extrait de jugement en vigueur.

### Autorisations complémentaires

J'autorise l'utilisation de l'image de mon enfant dans le cadre de supports de communication de la Ville

J'autorise les soins d'urgence

J'autorise mon enfant à rentrer seul de :

La garderie et de l'accueil périscolaire (écoles publiques) (à partir de 6 ans)

L'albatros (à partir de 9 ans)

## Etablissement scolaire fréquenté à la rentrée 2017-2018

Etablissement scolaire (selon le périmètre scolaire, sauf école privée)\*\* :

Julie Daubié

Anita Conti

Notre-Dame

Autre :

Niveau :

## Accueil et garderie périscolaires (écoles publiques uniquement)

Garderie du matin (de 7h30 à 8h30)\*\* :

Lundi

Mardi

Jeudi

Vendredi

Garderie du soir (de 16h30 à 18h30)\*\* :

Lundi

Mardi

Jeudi

Vendredi

Garderie du mercredi midi (de 11h45 à 12h30)\*\*

## Temps d'Activités Périscolaires (TAP) (écoles publiques uniquement)

L'enfant participera-t-il aux temps d'activités périscolaires ?

Oui

Non

Les TAP sont gratuits et facultatifs. Il est possible de choisir d'inscrire un enfant à un, deux, ou aucun TAP par semaine, et de modifier ce choix avant chaque vacances scolaires.

## Restaurant scolaire

L'enfant fréquentera-t-il le restaurant scolaire ?

Oui

Non

Les inscriptions doivent être effectuées sur le portail famille ou auprès de l'espace famille en mairie.

## L'albatros

L'enfant fréquentera-t-il le centre de loisirs L'albatros ( 3 -11 ans) pendant les vacances scolaires et/ou les mercredis après-midi ?

Oui

Non

Les inscriptions doivent être effectuées sur le portail famille ou auprès de l'espace famille en mairie.

## Projet d'Accueil Individualisé ou Handicap

L'enfant dispose t-il d'un Projet d'Accueil Individualisé ? (Si oui, le PAI doit être transmis à l'Espace Famille)

Oui

Non

Le PAI a t il été mis en place entre l'école, le médecin et le parent responsable ?

Oui

Non

L'enfant est-il :

En situation de handicap

Oui

Non

Bénéficiaire de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH)

Oui

Non

À Saint-Avé, le

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »

\*\* Cocher les cases correspondantes aux journées souhaitées



Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Sexe\*\* : Fille                      Garçon

Nom du responsable légal :

Numéro de portable du jeune (facultatif) :

### Etablissement scolaire fréquenté à la rentrée 2017-2018

Etablissement scolaire :

Niveau :

### Loisirs ados - Maison des jeunes (12-17 ans, 12 ans révolus)

**En période scolaire**, la Maison des jeunes est ouverte en accès libre le mercredi de 14h à 18h et le vendredi de 16h à 20h. Il faudra prévoir une participation annuelle de 1 euro lors de l'inscription à l'Espace Famille.

La responsabilité de la Ville débute au moment où le jeune se trouve dans l'enceinte de la Maison des Jeunes. Elle cesse dès que le jeune la quitte.

**Durant les vacances scolaires**, la Maison des Jeunes est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30.

L'enfant fréquentera-t-il la Maison des jeunes - Loisirs Ados durant les vacances scolaires ?

Oui

Non

**Les inscriptions pour les vacances scolaires doivent être effectuées sur le portail famille ou auprès de l'espace famille en mairie.**

### Projet d'Accueil Individualisé ou Handicap

L'enfant dispose t-il d'un Projet d'Accueil Individualisé ? (Si oui, le PAI doit être transmis à l'Espace Famille)

Oui

Non

Le PAI a t il été mis en place entre l'école, le médecin et le parent responsable ?

Oui

Non

L'enfant est-il :

En situation de handicap

Oui

Non

Bénéficiaire de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH)

Oui

Non

## Autorisations et contacts

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_, déclare autoriser :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Lien de parenté\* : Grand-père - Grand-mère - Oncle - Tante - Ami(e) - Autre : \_\_\_\_\_  
Téléphone domicile : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_  
à\*\* : Venir chercher l'enfant Être prévenu(e) en cas d'urgence

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Lien de parenté\* : Grand-père - Grand-mère - Oncle - Tante - Ami(e) - Autre : \_\_\_\_\_  
Téléphone domicile : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_  
à\*\* : Venir chercher l'enfant Être prévenu(e) en cas d'urgence

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Lien de parenté\* : Grand-père - Grand-mère - Oncle - Tante - Ami(e) - Autre : \_\_\_\_\_  
Téléphone domicile : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_  
à\*\* : Venir chercher l'enfant Être prévenu(e) en cas d'urgence

Lorsqu'une personne a l'interdiction de récupérer l'enfant, merci de le signaler et d'apporter l'extrait de jugement en vigueur.

## Autorisations complémentaires

J'autorise l'utilisation de l'image de mon enfant dans le cadre de supports de communication de la Ville

J'autorise les soins d'urgence

J'autorise mon enfant à rentrer seul (vacances scolaires uniquement)

À Saint-Avé, le

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »

\* Entourer la mention correspondante

\*\* Cocher la case correspondante



## Certificat de travail - Année scolaire 2017 - 2018

À remplir pour les salariés

Nom de l'entreprise :

Je soussigné Madame/Monsieur (Nom et prénom du représentant de l'employeur) :

en qualité de :

Demeurant (Adresse de l'employeur) :

certifie que Madame/Monsieur (Nom et prénom du salarié) :

Demeurant (Adresse du salarié) :

occupe un emploi tous les mercredis après-midi en qualité de :

depuis le ou à compter du :    /    /

jusqu'au :    /    /

Fait à :

Le :    /    /

Signature et cachet de l'entreprise :

## Attestation sur l'honneur - Année scolaire 2017 - 2018

À remplir pour les professions libérales et commerçants

Je soussigné Madame/Monsieur (Nom et prénom) :

Demeurant :

Atteste sur l'honneur avoir une activité professionnelle tous les mercredis après-midi en qualité de :

depuis le ou à compter du :    /    /

jusqu'au :    /    /

Fait à :

Le :    /    /

Signature et cachet de l'entreprise :